

## EXTERNAL EVALUATION REPORT

### FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG, SUISSE

#### Index

##### INTRODUCTION

1. Self-Evaluation Report/SER
2. Vision, Mission, Governance and Strategic Plan
3. Learning and Research
4. SWOT Analysis
5. Quality Assurance/QA
6. Third mission
7. Conclusions and presentation of recommendations in order of priority

#### ► Introduction

La Faculté de théologie de l'Université de Fribourg (ci-après: FAcTh) est la plus grande Faculté de théologie en Suisse, et trouve ses origines dans le collège Saint-Michel, fondé dans le seizième siècle par les jésuites. Depuis sa fondation en 1890, la FAcTh est pleinement intégrée dans l'Université de Fribourg (ci-après: UniFr), une université publique fondée sous l'impulsion des régions catholiques de Suisse et opérant sous la surveillance de l'État de Fribourg. Aujourd'hui, la FAcTh est une des cinq facultés constitutives de l'UniFr, et de ce fait reconnue par les autorités étatiques. En même temps, la FAcTh est reconnue par le Saint-Siège comme faculté ecclésiastique. En conséquence, la FAcTh offre des programmes d'études qui sont en même temps canoniques et étatiques, outre des programmes d'études canoniques et des programmes d'études exclusivement étatiques. L'université est la seule université bilingue (français-allemand) de Suisse, et sert donc aussi bien la population francophone que germanophone du pays.

La présente évaluation externe de la FAcTh a été conduite dans le contexte de l'accréditation institutionnelle de l'Université de Fribourg dans son ensemble. Lors de sa séance du 25 mars 2022, le Conseil suisse d'accréditation a décidé que l'Université de Fribourg est accréditée en tant qu'université sous réserve de la seule condition qu'elle mette en place une évaluation systématique et périodique des professeurs. Suivant l'accord signé le 29 septembre 2019 entre AVEPRO et l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (ci-après: AAQ), l'évaluation externe de la FAcTh a été faite conjointement par les deux agences d'assurance qualité. Vu que les standards de qualité suisses couvrent la plupart des critères d'AVEPRO, il a été convenu que le rapport d'évaluation externe approuvé par le Conseil Suisse d'accréditation pour l'ensemble de l'UniFr serait mis à disposition d'AVEPRO pour l'évaluation de la FAcTh de la-dite université, et serait accompagné d'une évaluation supplémentaire des standards qui ne sont pas inclus dans la procédure d'évaluation institutionnelle de l'UniFr. Il s'agit ici des standards 4, 5, 6 et 7:

- ✓ Standard 4: General overview regarding programmes: education, multi-disciplinary, inter-disciplinary and trans-disciplinary approaches;
- ✓ Standard 5: Strategies and modes of learning and the centrality of students;
- ✓ Standard 6: Support and services for students;
- ✓ Standard 7: Learning and teaching: definition of study plans, their monitoring and review, appreciation of teaching staff;

Par conséquent, le présent rapport d'évaluation se concentrera sur une évaluation des dits standards, et devra être lu conjointement avec le rapport d'évaluation externe approuvé pour le Conseil Suisse d'accréditation le 25 mars 2022 et publié publiquement sur le site web de l'AAQ (<https://aaq.ch/en/procedural-reports/>).

Comme expert pour l'évaluation externe de la FacTh, AVEPRO a nommé:

- Pierre Van Hecke, professeur de la Faculté de théologie et de sciences religieuses (Faculty of Theology and Religious Studies) de la Katholieke Universiteit Leuven (Belgique) et Vice-doyen pour l'Enseignement de la même Faculté.

Il a rejoint le groupe d'experts nommé par l'AAQ, composé des personnes suivantes:

- Stéphane Berthet, vice-recteur, Université de Genève, président du groupe
- Victoria Borgeaud, étudiante en master de droit à l'Université de Lausanne
- Virginie Fasel Lauzon, conseillère qualité, Université de Neuchâtel
- Rita Franceschini, professeure de linguistique à l'Université de Bozen-Bolzano

Le groupe d'experts a rendu une prévisite à l'UniFr le 31 août, tandis que la visite sur place a eu lieu du 4 au 6 octobre 2021. Le présent rapport a été rédigé sur la base de ces visites et du rapport d'auto-évaluation institutionnel du 9 juillet 2021 et du rapport d'auto-évaluation de la FacTh. Comme membre à part entière du groupe d'experts nommé par l'AAQ, l'expert AVEPRO a participé à toutes les rencontres avec les représentants de l'UniFr et aux séances internes du groupe d'experts (voir le programme de la visite sur place en pièce jointe). L'après-midi du 6 octobre 2021 deux réunions ont été organisées par l'AAQ avec les représentants de la FacTh. Lors de la première réunion (13.30-14.30), l'expert AVEPRO a rencontré le doyen et l'administratrice de la FacTh, ainsi que les membres de commission responsable chargée de rédiger le rapport d'auto-évaluation de la FacTh. Les invité.e.s étaient les suivant.e.s :

- Mariano Delgado, Doyen de la Faculté de Théologie
- Elisabeth Müller, Administratrice de la Faculté de théologie
- Martin Klöckener, Professeur au Département de Théologie Pratique
- Thierry Collaud, Professeur au Département de Théologie morale et d'Éthique
- Astrid Kaptijn, Professeure au Département de Théologie Pratique
- Dario Colombo, représentant des collaborateurs et collaboratrices scientifiques
- Claudio Marques, représentant des étudiant.e.s

La deuxième réunion (14.45-15.45) s'est tenue avec des étudiant.e.s, assistant.e.s et la secrétaire de la Faculté. Les invité.e.s étaient les suivant.e.s :

- Markus Lau, maître-assistant
- Doris Rey-Meyer, assistante diplômée fonds tiers
- Johannes Ludwig, assistant docteur
- Teresa Strobel, secrétaire
- Aymeric Floury, étudiant
- Thomas Helfrich, étudiant
- Stefan Ansinger, étudiant

Les autres membres du groupe d'expert.e.s ont été invités à participer aux rencontres avec la FacTh, mais aucun d'entre eux n'a choisi de le faire. Les deux collaborateurs/collaboratrices de l'AAQ qui ont accompagné tout le processus d'évaluation, étaient présent.e.s aux rencontres avec la FacTh, ont pris les notes des réunions et ont assisté l'expert AVEPRO avec la rédaction du présent rapport.

Vu que la plupart des standards de qualité d'AVEPRO est couverte par les standard de qualité suisse, il est bon et souhaitable que la procédure d'AVEPRO se limite aux standards qui ne sont pas traités par la

procédure menée par l'AAQ. L'expert AVEPRO impliqué dans l'évaluation de l'UniFr estime que l'ajout d'un.e seul.e expert.e AVEPRO au groupe d'expert.e.s de l'évaluation institutionnelle fonctionne bien, si l'expert.e AVEPRO est intégré.e pleinement dans le fonctionnement du groupe d'expert.e.s, comme se fut le cas lors de la présente évaluation.

## 1. Self-Evaluation Report/SER

Le rapport d'auto-évaluation a été rédigé par une commission composée des professeur-e.s Thierry Collaud, Astrid Kaptijn et Martin Klöckener, de Dario Colombo, représentant des collaborateurs et collaboratrices scientifiques, et Claudio Marques (élu secrétaire), représentant des étudiant-e.s. De plus, le doyen Mariano Delgado a activement participé au travail de la commission. Il a été présenté au Conseil de faculté de la FACTh lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juin 2021, ainsi qu'au Rectorat de l'UniFr.

Le rapport même compte onze pages, avec treize pages supplémentaires contenant les onze annexes obligatoires requises par les *AVEPRO Guidelines for Self-Evaluation*. Vu le fait que la FACTh est une faculté à part entière de l'UniFr, toutes les informations mises à disposition du groupe d'expert.e.s étaient aussi à la disposition de l'expert AVEPRO. Il s'agissait tout d'abord du rapport d'autoévaluation de l'UniFr comptant 79 pages avec plus de 150 pièces jointes en annexe. Lors de sa prévisite, le groupe d'expert.e.s a requis plus d'informations sur différents points, après quoi l'UniFr a mis à disposition le 20 septembre 2021 un document supplémentaire de 47 pages et quelques 70 annexes supplémentaires, dont plusieurs se rapportaient à la FACTh, comme des procès-verbaux du Conseil de faculté ou de plusieurs commissions facultaires, et une liste des instituts facultaires et interfacultaires.

Comme prescrit dans le point 5.2 de l'accord entre AVEPRO et l'AAQ du 29 septembre 2019, le rapport d'auto-évaluation de la FACTh en vue de l'accréditation par AVEPRO s'est concentré sur l'analyse SWOT, et les standards 4, 5, 6 et 7 d'AVEPRO, ainsi que sur les statistiques requises dans les annexes.

Le rapport d'auto-évaluation a été rédigé entre autres sur la base du processus de réflexion intense que la FACTh a entrepris en 2020 dans le cadre de la préparation de la planification stratégique universitaire pour 2023-2027, et dans lequel toutes les parties prenantes de la faculté ont été impliquées. La situation de pandémie en 2021 n'a pas permis d'organiser des séances spécifiques avec les acteurs.trices principaux.ales de la faculté en vue de la rédaction du rapport d'auto-évaluation facultaire.

### *Commentaire et observations*

Le rapport a été rédigé avec le plus grand soin. Tous les éléments requis par l'accord entre AVEPRO et l'AAQ sont présents dans le rapport. L'analyse SWOT a été effectuée avec soin et donne une vue globale de la situation de la faculté, de ses défis et de ses opportunités. Il est à noter que la plupart des faiblesses relevées dans le rapport se rapportent à des facteurs externes au fonctionnement de la faculté même, et peuvent donc aussi être vu comme des risques: nombre décroissant d'étudiant.e.s, faible proportion d'étudiant.e.s germanophones, difficulté de trouver des enseignant.e.s suisses, la situation du bilinguisme de l'UniFr. Par conséquent, ce qui manque dans cette partie du rapport est une évaluation des faiblesses internes de la faculté. Certaines de ces faiblesses ont été relevées dans le reste du rapport et dans les séances avec les représentant.e.s pendant la visite sur place.

Les quatre standards requis par AVEPRO sont présentés de manière très claire, répondant de façon adéquate aux questions posées dans les *AVEPRO Guidelines*. Le traitement des standards 4, 6 et 7 est plutôt descriptif – par la nature des questions mêmes –, tandis que dans le traitement du standard 5 met le doigt sur un problème perçu dans le programme d'études, à voir le manque de séminaires obligatoires (notamment dans le BA) qui permettraient d'activer davantage les étudiants. La FACTh indique qu'elle a révisé son programme à cet effet en 2016 et qu'elle a soumis cette révision à la Congrégation pour l'éducation catholique, dont elle attendait encore la réponse au moment de la rédaction de son rapport d'auto-évaluation. Nous reviendrons sur le point des séminaires ci-bas.

### *Recommendations*

Il est à conseiller pour les évaluations futures que les faiblesses internes perçues par la faculté soient également mentionnées dans le rapport d'auto-évaluation. Ce rapport reste interne et pourrait donc être une occasion (à côté de bien d'autres) pour réfléchir sur les points d'amélioration.

## **2. Vision, mission, gouvernance et planification stratégique**

Compte tenu de l'accord entre AVEPRO et l'AAQ, la vision, mission, gouvernance et planification stratégique ne faisaient pas partie des points à évaluer, et n'ont pas été traitées comme telles dans le rapport d'auto-évaluation. Étant une faculté à part entière de l'UniFr, les questions de gouvernance, de gestion et de durabilité sont traitées dans les standards d'évaluation de l'université dans son entièreté. La planification stratégique de la faculté se fait également conjointement avec les autres facultés pour des périodes de cinq ans. La planification pluriannuelle actuelle couvrant les années 2018-2022, la prochaine planification est en cours de préparation après un long processus de réflexion au sein de la faculté et de l'université.

Pour ce qui est de la situation actuelle de la faculté, elle comptait en 2020 (les dernières données dans le rapport) 494 étudiant.e.s, dont 264 venant de la Suisse, et 230 venant de l'étranger. La FACTh est de loin la faculté de l'UniFr avec la plus grande proportion d'étudiant.e.s venant de l'étranger, et cette proportion devient encore plus marquée dans le troisième cycle (niveau du doctorat) avec 144 étudiant.e.s venant de l'étranger contre 44 suisses. Ces données démontrent le caractère fortement international de la FACTh, ce que la faculté elle-même considère justement comme une richesse et un atout, et à la fois comme un défi.

Dans la même année de référence le nombre de professeur.e.s ordinaires était de 21, le nombre des maîtres d'enseignement et de recherche voire lecteurs.trices était de 7 avec 32 chargé.e.s de cours et 3 maîtres-assistant.e.s. Même si le nombre des professeur.e.s a diminué pour des raisons budgétaires (avec 28 professeur.e.s en l'année 1998), la situation reste favorable vu le nombre d'étudiant.e.s.

Typique pour toute l'UniFr, et donc aussi pour la FACTh, est son caractère bilingue (français-allemand) et sa position sur la frontière de deux cultures différentes, ce qui entraîne un nombre de défis pratiques et organisationnels.

La vision de la FACTh se comprend très bien à partir de sa situation particulière. Fondé sur les liens étroits avec l'Ordre des Prêcheurs, la FACTh vise à maintenir un point fort dans la théologie de tradition dominicaine. Ancré dans sa situation spécifique, elle a pour mission de répondre aux défis que pose la situation de l'Église et de la foi chrétienne dans une société de plus en plus sécularisée d'une part, et de plus en plus multireligieuse de l'autre. En particulier, elle se voit interpellée pour contribuer activement à une théologie œcuménique, entre autres dans le contexte de la multiconfessionnalité chrétienne de la Suisse, avec une présence forte des Églises de la Réforme, mais aussi avec une présence croissante des Églises orthodoxes et des communautés évangéliques. La FACTh contribue aussi activement au « Centre suisse Islam et société » interfacultaire, qui aspire à promouvoir le dialogue interreligieux et la meilleure connaissance des religions dans la société suisse. Sur le niveau des programmes d'études, cela se traduit dans l'organisation de programmes étatiques en études interreligieuses (BA, MA et doctorat ès lettres).

Il est clair que la FACTh est pleinement intégrée dans l'UniFr, et qu'elle jouit de la confiance et du plein soutien des autorités aussi bien universitaires qu'étatiques (cantonales). Outre l'intégration financière et organisatrice de la faculté dans l'université, cela implique que la FACTh est impliquée dans plusieurs collaborations interdisciplinaires avec les autres facultés et ses groupes de recherche.

### *Commentaire et observations*

La FACTh est très consciente de sa mission particulière aussi bien dans l'Église que dans la société au sens large, et ceci aussi bien au niveau cantonal et national, qu'au niveau international, accueillant un grand nombre d'étudiant.e.s internationaux. D'autre part, elle assume aussi sa position et sa responsabilité comme faculté à part entière de l'UniFr. Malgré les défis de cette mission multiple, la FACTh parvient à la

remplir de façon exemplaire, avec une vision claire de son identité théologique et académique pour les années à venir. La FacTh continue à réfléchir fondamentalement sur la planification stratégique et sur sa gouvernance à court et à long terme.

### *Recommendations*

Vu que la planification pluriannuelle après 2022 n'était pas encore disponible lors de la visite sur place, la FacTh pourrait la faire parvenir à AVEPRO pour information.

## **3. Enseignement et recherche**

Suivant l'accord entre AVEPRO et l'AAQ, le présent rapport se focalise sur l'enseignement et les études. La recherche de la FacTh, étant de très haute qualité, ne fait donc pas l'objet de ce rapport.

### *3.1. Programmes d'études*

Comme toute l'UniFr, la FacTh a introduit le processus de Bologne en 2005, et par conséquent l'organisation de ses programmes en Bachelor et Master. En même temps, la FacTh propose un plan d'études détaillé qui suit les normes de *Sapientia christiana* et de *Veritatis gaudium* ainsi que les normes de la Conférence des évêques suisses pour les études de théologie. Pour répondre aux exigences étatiques ainsi que canoniques, la FacTh propose les programmes d'études suivants :

1. Programmes d'études avec diplômes canoniques et étatiques en Théologie catholique
  - a. Bachelor of Theology
  - b. Master of Theology
  - c. Master of Theology avec spécialisation dans une branche de la théologie catholique
  - d. Doctorat en théologie

Dans son rapport d'auto-évaluation, la FacTh confirme que son « souci principal restera l'offre d'un programme de cours de BA et MA en théologie selon les normes du Saint-Siège », ce qu'elle réalise pleinement avec ces programmes.

Vu les exigences du processus de Bologne, ces programmes suivent la structure de trois ans de Bachelor, suivi consécutivement par un Master de deux ans. Les programmes de ce BA et MA sont en même temps conçus de telle façon qu'ils respectent toutes les normes canoniques, de sorte que les étudiant.e.s puissent achever leurs études pour le degré canonique – ainsi que leur Master of Theology – dans la durée prévue de cinq ans. Ce programme est supérieure au *Sacrae Theologiae Baccalaureus* puisqu'un travail de Master – 20 ou 30 ECTS suivant l'option sans ou avec spécialisation - est requis.

Le Bachelor et Master of Theology consistent en un programme unique en théologie (sans branches secondaires), conçu pour la formation de futurs prêtres, d'assistant.e.s pastoraux.ales, ainsi que d'enseignant.e.s du degré secondaire (enseignement religieux). Dans le Master of Theology (120 ECTS), l'étudiant.e a le choix entre soit un programme couvrant toutes les branches de la théologie (y inclus un travail écrit spécialisé de 20 ECTS), soit un programme avec une spécialisation de 30 ECTS dans une branche théologique précise, et un travail écrit de 30 ECTS, outre 60 ECTS d'autres études théologiques.

La FacTh offre aussi un doctorat en théologie selon les normes canoniques, qui est aussi reconnu par les autorités étatiques.

2. Programmes ecclésiastiques en Théologie catholique
  - a. Pour les étudiant.e.s qui ne disposent pas d'une maturité gymnasiale, leur permettant l'accès aux programmes d'études étatiques, la FacTh offre un diplôme ecclésiastique en théologie catholique, préparant les étudiant.e.s à une profession dans l'Église.

- b. Pour les étudiant.e.s disposant d'un diplôme canonique de Théologie catholique (équivalent au *Sacrae Theologiae Baccalaureus*), le FacTh offre le programme de licence canonique en Théologie catholique. Le/la professeur.e responsable pour ce programme, établit un plan d'études personnalisé pour chaque étudiant.e suivant le programme.

### 3. Programmes étatiques

- a. Bachelor of Arts en Études théologiques
- b. Bachelor of Arts en Études interreligieuses
- c. Master of Arts en Études théologiques
- d. Master of Arts en Études interreligieuses
- e. Doctorat ès lettres (dans les Études théologiques ou interreligieuses)

Pour les étudiant.e.s qui ne s'intéressent pas à des études complètes en théologie, mais désirent approfondir leur connaissance du christianisme et de son rapport avec les autres religions, la FacTh offre des programmes étatiques soit en études théologiques, axés sur la théologie catholique, soit en études interreligieuses, qui se concentrent sur l'étude des religions – surtout monothéistes –, sur les approches des sciences humaines aux religions, et sur les rapports et le dialogue entre les religions.

Les programmes de Bachelor of Arts en Études théologiques ou en Études interreligieuses peuvent être suivi soit comme branche principale de 120 ECTS d'un Bachelor of Arts, soit comme branche secondaire de 30 ou 60 ECTS. Pour comptabiliser les 180 ECTS nécessaires pour obtenir le degré étatique de Bachelor of Arts, les étudiant.e.s choisissent un ou deux programmes d'études non-théologiques offerts par d'autres facultés. Il est aussi possible de compléter un programme principal en études théologiques avec un programme secondaire en études interreligieuses et vice versa.

Les programmes de Master of Arts en Études théologiques ou en Études interreligieuses consistent en 90 ECTS dans le domaine de la théologie ou en études interreligieuses, respectivement, à compléter avec 30 ECTS dans une deuxième branche, au choix de l'étudiant.e. Comme dans le Master of Theology (voir plus haut), il est possible dans le Master en Études théologiques d'opter pour un programme avec spécialisation théologique de 30 ECTS, outre que 30 ECTS d'autres études théologiques et 30 ECTS pour le travail écrit.

### 3.2. Personnel enseignant

La FacTh dispose d'un personnel enseignant important, avec 28 membres permanents, dont 21 professeur.e.s ordinaires et 7 maîtres d'enseignement et de recherche/lecteurs.trices, outre que 35 membres non permanents : 32 chargé.e.s de cours et 3 maîtres-assistant.e.s. En comparaison avec la situation d'il y a vingt ans, 7 postes professoraux ont été supprimés, mais la situation reste confortable, avec un rapport enseignant.e.s/étudiant.e.s favorable, permettant le suivi personnalisé des étudiant.e.s.

Comme faculté à part entière de l'UniFr, le personnel enseignant est pris en charge par le budget universitaire, et l'effectif du personnel est jusqu'à maintenant garanti par des accords entre la faculté et le Rectorat, qui respectent le caractère pluridisciplinaire de la théologie et le besoin d'un nombre important de chaires professorales.

Plus de la moitié du personnel enseignant est d'origine non-suisse, ce qui illustre bien la position très internationale de la FacTh, mais ce qui démontre aussi le défi d'encourager de jeunes Suisses à poursuivre une carrière académique en théologie catholique.

Vu le caractère bilingue de la FacTh, et la mission de la faculté d'offrir des programmes d'enseignement aussi bien en langue française qu'en langue allemande, certaines des chaires sont francophones, d'autres germanophones, avec quelques chaires bilingues. Il reste un défi particulier pour la FacTh de trouver des professeur.e.s qui ont aussi bien les connaissances linguistiques nécessaires, que la haute qualité scientifique que la FacTh attend de tou.te.s ses professeur.e.s.

### 3.3. Modes d'enseignement

La plupart des cours dans les différents programmes sont enseignés comme cours magistraux. Vu que le nombre d'étudiant.e.s dans chaque cours n'est pas très élevé, une participation active aux cours est souvent possible. Au cours du cursus, l'importance du travail individuel et indépendant augmente graduellement : pendant les programmes de Bachelor, les étudiant.e.s suivent plusieurs proséminaires, et ont le choix de suivre des séminaires; pour ces (pro)séminaires les étudiant.e.s préparent un travail écrit. Pendant le dernier semestre du Bachelor, un travail de Bachelor, résultat d'une étude personnelle, et écrit sous la direction d'un.e promoteur/promotrice, est requis. Un élément essentiel des programmes de Master est la rédaction d'un travail de Master, équivalent à 20 ou 30 ECTS suivant le programme et l'option sans ou avec spécialisation. Les étudiant.e.s en Master suivent aussi un ou plusieurs séminaires pour lesquels un travail écrit est demandé. Tous ces éléments aident les étudiant.e.s à développer leur indépendance et autonomie académique, tout en étant soutenu.e.s et guidé.e.s par les membres du personnel enseignant.

Tous les cours sont, jusqu'à présent, en présentiel. La FacTh réfléchit sur la possibilité et l'opportunité de l'enseignement à distance. Après les expériences positives de ce type d'enseignement, la FacTh examine la possibilité d'offrir des cours en théologie (en particulier les cours de spécialisation) à distance.

Comme indiqué ci-dessus, les programmes sont offerts aussi bien en langue française qu'en langue allemande. Les étudiant.e.s ont le choix de suivre leur programme soit dans une des deux langues, soit dans un programme bilingue. Vu son caractère international, la FacTh réfléchit sur l'introduction d'un cursus en anglais, notamment pour le Master en théologie avec spécialisation.

### 3.4. Acquis de formation

Suivant l'article 6 du *Règlement du 25 mai 2010 (État le 21 mai 2019) pour l'obtention des diplômes universitaires et ecclésiastique à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg (Suisse)*, les acquis de formation sont décrits dans les programmes d'études. Dans le document *Studiengänge und Studienprogramme/Voies d'études et programmes d'études* (voir pp.20 et suivantes), disponible en ligne sous le lien <https://www.unifr.ch/theo/fr/formation/etudiants/reglements.html>, les acquis des spécialisations dans le cadre des études de Master sont bien définies, tandis que les acquis de formation des autres (parties de) programmes sont plus difficilement accessibles.

### 3.5. Ressources

Le rapport d'auto-évaluation (pp.9-10) donnent un excellent aperçu des services pour étudiant.e.s fournis par la FacTh.

La FacTh faisant partie intégrante de l'UniFr, les étudiant.e.s de la première jouissent de toutes les ressources, soutien et services qui sont à disposition de tou.te.s les étudiant.e.s de l'université. La ressource principale de chaque étudiant.e en théologie est sans doute l'accès à la littérature théologique. À cet égard, les étudiant.e.s de la FacTh ont accès à plusieurs bibliothèques de très haute qualité, avec la collection théologique la plus complète en Suisse, localisée dans la Bibliothèque d'histoire et de théologie et dans la Bibliothèque cantonale et universitaire.

Les services de l'UniFr soutiennent les étudiant.e.s dans tous les aspects de la vie estudiantine : le service social de l'université s'occupe des soucis financiers, psychologiques et autres des étudiant.e.s, tandis que le Service des relations internationales aident les étudiant.e.s avec la mobilité internationale. Des foyers d'étudiant.e.s, ainsi que des restaurants universitaires sont à la disposition de tout.e.s les étudiant.e.s, avec une « Maison des séminaires » qui héberge les séminaristes qui étudient à la FacTh.

Pour les étudiant.e.s avec des besoins financiers particuliers, des bourses sont mises à disposition par un nombre de fondations et de fonds.

### ➔ *Commentaires et observations*

La FacTh offre des programmes complets en théologie, études théologiques et études interreligieuses de très haut niveau, attirant un nombre important d'étudiant.e.s, aussi bien de la Suisse que de l'étranger. Comme faculté intégrée dans une université reconnue par l'état, la faculté répond à toutes les exigences d'organisation et de qualité pour la Suisse, ce dont témoigne la décision prise par le Conseil suisse d'accréditation lors de sa séance du 25 mars 2022 selon laquelle l'Université de Fribourg est accréditée en tant qu'université sous réserve de la condition qu'elle mette en place une évaluation systématique et périodique des professeurs.

En ce qui concerne les programmes en même temps canoniques et étatiques, la FacTh a réussi, avec l'accord de la Congrégation pour l'Éducation Catholique, à concilier les exigences organisatrices de la structure Bachelor-Master imposées par le processus de Bologne adopté en Suisse, avec les normes du Saint-Siège et du Conseil des évêques Suisses pour les degrés canoniques en théologie catholique. D'une part cela implique qu'un travail dit de Master est requis dans la cinquième année du curriculum pour répondre aux exigences étatiques, tandis qu'il n'est pas nécessaire pour le degré canonique. D'autre part, l'exigence canonique selon laquelle les deux premières années «doivent être consacrées à une solide formation philosophique, qui est nécessaire pour affronter de manière adéquate l'étude de la théologie» (*Veritatis gaudium*, art. 74) étant difficile à satisfaire dans la structure Bachelor-Master de 3+2 années d'études, les cours de philosophie nécessaires sont réparties sur les dix semestres du cursus en théologie catholique. En outre, la FacTh et la Congrégation sont convenu que le nombre d'ECTS à suivre en philosophie est de 34 pour l'ensemble du cursus, bien que les étudiant.e.s soient encouragé.e.s à suivre davantage de cours de philosophie dans le Département de Philosophie de l'UniFr.

### ➔ *Recommendations*

Bien que les modes d'enseignements soient variés, et que les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à graduellement assumer un rôle de plus en plus indépendant et autonome, la gestion de la faculté et les représentants des étudiant.e.s ont exprimé le souhait d'incorporer davantage de séminaires obligatoires dans le cursus théologique, et de réduire le nombre de cours magistraux. Il est recommandé que le programme d'études révisé dans ce sens en 2016, visant à encourager le rôle actif des étudiant.e.s dans leurs études, soit approuvé par la Congrégation pour l'Éducation catholique. Ceci éviterait que les étudiant.e.s soient obligé.e.s de suivre des séminaires en sus de leurs cours obligatoires, ou encore pour un nombre d'ECTS inférieurs à ceux obtenus par d'autres étudiant.e.s pour le même séminaire. Une révision du programme devrait aussi comporter une réduction des heures de cours, pour faciliter le travail indépendant des étudiant.e.s.

Il est aussi conseillé que les langues anciennes soient validées dans le cursus d'études, et ne soient pas une condition d'admission, puisque on ne peut pas s'attendre à ce que les futur.e.s étudiant.e.s aient tou.te.s une connaissance (même de base) du latin, du grec et de l'hébreu. Il est à souligner que, selon les normes décrits en *Veritatis gaudium* pour le premier cycle (de 10 semestres) en théologie, seule la langue latine est obligatoire, tandis que les langues bibliques ne le sont que « dans la mesure où elles sont requises pour les cycles suivants » (VG, Ordonnances art.55).

Il est recommandé de formuler de façon plus précise les acquis de formation des différents programmes et des cours individuels. Ceci aiderait à décrire plus précisément les objectifs et les modes d'évaluation de chaque cours, ce qui est important pour un retour qualitatif des évaluations de cours. À ce propos, il est par ailleurs conseillé de faire des retours systématiques des évaluations.

L'accompagnement des doctorant.e.s est une charge lourde pour les professeur.e.s, vu le nombre important de doctorant.e.s dans la FacTh, et vu le fait que le travail peut être écrit aussi bien en français, en allemand, en italien ou encore en anglais. Il est recommandé de structurer davantage cet accompagnement, comme la FacTh propose déjà de le faire, et de bien évaluer le nombre de doctorant.e.s que chaque professeur.e peut accompagner simultanément.

Il est conseillé de ne pas seulement évaluer régulièrement la qualité des cours individuels, mais aussi la qualité, la cohérence et l'organisation des programmes dans leur intégralité. L'avis des étudiant.e.s est



très important à cet égard, puisqu'ils/elles font l'expérience directe de la cohérence et de la structure de leur cursus. Lors des entretiens pendant la visite sur place, les étudiant.e.s ont par exemple évoqué que les repères philosophiques nécessaires à la compréhension de certains cours ne sont pas toujours enseignés.

Finalement, comme cela a fait l'objet d'une condition de l'accréditation récente de l'UniFr, il n'est pas nécessaire de rappeler ici qu'il est recommandé de mettre en place une évaluation systématique et périodique des professeur.e.s.

## 4. Analyse SWOT

### 4.1. Points forts

- La plus grande faculté de théologie en Suisse
- L'intégration de la faculté dans une université publique complète d'excellente réputation
  - o Situation relativement stable en termes de personnel et de financement
  - o Collaborations scientifiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'université
  - o Soutien des instances étatiques (cantonales)
  - o Situation de la faculté dans une ville estudiantine avec beaucoup de ressources pour étudiant.e.s
- Bons contacts avec la Conférence des évêques suisses
- Programmes complets (trois cycles) en théologie, études théologiques et études interreligieuses
- Le caractère bilingue (français-allemand) de la faculté, au seuil de deux cultures et langues différentes
- Internationalité des enseignant.e.s et des étudiant.e.s
- Interdisciplinarité dans la recherche et l'enseignement
- Relations œcuméniques et interreligieuses
- Lien avec l'Ordre des Prêcheurs et sa riche tradition théologique
- Position forte comme faculté de recherche
  - o Un nombre très important de doctorant.e.s (plus de 180)
  - o Visibilité de la recherche par les publications, en grand nombre et de grande qualité
- Situation bibliothécaire très favorable à la recherche et à l'enseignement
- Contacts directs entre enseignant.e.s et étudiant.e.s, soit une « culture de proximité » comme l'appelle la faculté elle-même
- Excellent soutien social, psychologique, financier pour étudiant.e.s

### 4.2. Faiblesses

- Nombre décroissant d'étudiant.e.s,
- Faible proportion d'étudiant.e.s germanophones
- Difficulté de trouver des enseignant.e.s suisses
- La situation du bilinguisme de l'UniFr, compliquant les contacts et la collaboration
- Nombre limité de séminaires obligatoires
- Absence d'acquis de formation dans les programmes, et de description explicite des objectifs pour chaque cours
- Surcharge des professeur.e.s pour l'accompagnement du grand nombre de doctorant.e.s

### 4.3. Chances

- La situation de plus en plus œcuménique et plurireligieuse en Europe nécessite des spécialistes en religions.
- La position du « Centre suisse Islam et société » interfacultaire donne des chances de dialogue avec la société suisse.

- Possibilités d'apporter des positions éthiques et théologiques dans les discussions sociétales
- La renommée internationale de la FacTh pourrait mener à une augmentation du nombre d'étudiant.e.s venant de l'étranger.

#### 4.4. Risques

- Nouvelle diminution du nombre d'étudiant.e.s, causée en autres par la déchristianisation de la société européenne
- Présence diminuée des dominicains
- La non-succession des professeur.e.s ordinar.e.s qui prendront la retraite. Le risque est d'autant plus grand que près de la moitié des professeur.e.s prendront la retraite dans les cinq ans à venir.
- Difficulté de recruter les professeur.e.s, surtout de langue française
- Réallocations des moyens financiers par l'Université

La plupart de ces points sont mentionnés dans l'analyse SWOT inclus dans le rapport d'auto-évaluation.

### 5. Assurance qualité

L'évaluation du système d'assurance qualité de l'Université de Fribourg et de ses facultés faisait objet du processus d'accréditation ordonné par le Conseil suisse d'accréditation, et conclu lors de sa séance du 25 mars 2022. Le rapport de l'évaluation externe et la décision positive (avec une condition et quelques recommandations) du Conseil sont rendu publique dans le rapport du 30 mai 2022, accessible sur le site du Conseil (<https://akkreditierungsrat.ch/fr/decisions-daccreditation/accreditation-institutionnelle/>).

### 6. Mission

Cet aspect ne faisait pas l'objet de l'évaluation comme convenu dans l'accord entre AVEPRO et l'AAQ.

### 7. Conclusions et présentations des recommandations en ordre de priorité

La Faculté de théologie de l'Université de Fribourg est une institution forte et vitale, attirant un nombre important d'étudiant.e.s – internationaux.ales et suisses – en théologie catholique ainsi qu'en études théologiques et interreligieuses. La FacTh dispose d'un personnel enseignant important de la plus haute qualité scientifique, et d'une excellente structure d'organisation et de gestion. Les ressources, soutien et services à disposition des étudiant.e.s sont étendus et très bien développés. Faisant partie intégrante de l'UniFr, la FacTh jouit du plein soutien de cette université publique importante, ainsi que des autorités étatiques suisses. Comme beaucoup d'institutions d'enseignement théologique en Europe, la FacTh voit diminuer le nombre d'étudiant.e.s, notamment le nombre d'étudiant.e.s venant de la Suisse même, ce qui se traduit aussi dans la difficulté de convaincre de jeunes Suisses à poursuivre une carrière académique en théologie catholique. La FacTh est très consciente de ce défi majeur, et continue à le relever.

La conclusion de la présente évaluation est que la FacTh répond à tous les standards de qualité définis par AVEPRO (standards 4, 5, 6 et 7) qui ne sont pas inclus dans la procédure d'évaluation institutionnelle de l'UniFr. Lors de sa séance du 25 mars 2022, le Conseil suisse d'accréditation a décidé que l'Université de Fribourg est accréditée en tant qu'université sous réserve de la condition qu'elle mette en place une évaluation systématique et périodique des professeurs.

Afin de garantir et d'améliorer sa (culture de) qualité, les recommandations suivantes ont été faites dans ce rapport à la FacTh, reprises ici par thème et en ordre de priorité :

- 1) Il est à conseiller d'incorporer davantage de séminaires obligatoires dans le cursus théologique, et de réduire le nombre de cours magistraux. Il est recommandé que le programme d'études révisé dans ce sens en 2016, visant à encourager le rôle actif des étudiant.e.s dans leurs études, soit approuvé par la Congrégation pour l'Éducation catholique.
- 2) Une révision du programme devrait aussi comporter une réduction des heures de cours, pour faciliter le travail indépendant des étudiant.e.s.
- 3) Il est aussi conseillé que les langues anciennes soient validées dans le cursus d'études, et ne soient pas considérées comme une condition d'admission.
- 4) Il est recommandé de formuler de façon plus précise les acquis de formation des différents programmes et des cours individuels. Dans le document *Studiengänge und Studienprogramme/Voies d'études et programmes d'études*, les acquis des spécialisations dans le cadre des études de Master sont bien définies, tandis que les acquis de formation des autres (parties de) programmes sont plus difficilement accessibles.
- 5) Il est conseillé de ne pas seulement évaluer régulièrement la qualité des cours individuels, mais aussi la qualité, la cohérence et l'organisation des programmes dans leur intégralité. L'avis des étudiant.e.s est très important à cet égard, puisqu'ils/elles font l'expérience directe de la cohérence et de la structure de leur cursus.
- 6) Il est recommandé de structurer davantage l'accompagnement des doctorant.e.s, comme la FacTh propose déjà de le faire, et de bien évaluer le nombre de doctorant.e.s que chaque professeur.e peut accompagner simultanément.
- 7) Vu que la planification pluriannuelle après 2022 n'était pas encore disponible lors de la visite sur place, la FacTh pourrait la faire parvenir à AVEPRO pour information.
- 8) Il est à conseiller pour les évaluations futures que les faiblesses internes perçues par la faculté soient également mentionnées dans le rapport d'auto-évaluation.

Leuven, le 7 novembre 2022

**Prof. Dr. Pierre VAN HECKE**  
Katholieke Universiteit Leuven  
Expert d'AVEPRO pour l'évaluation externe